

SEANCE DU
11 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT N° VI-5
25SGADB0075

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
20

Date de convocation :
5 septembre 2025

Date d'affichage :
12 septembre 2025

OBJET:
LE BREUIL - Route de Couches - Travaux de
gestion des eaux pluviales - Autorisation
préalable d'attribution d'un marché passé en
procédure adaptée

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 5
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 11 septembre à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technôpole hub&go - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Daniel MEUNIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Montserrat REYES - Mme Monique LODDO - Mme Frédérique LEMOINE - M. Guy SOUVIGNY - M. Georges LACOUR - M. Cyril GOMET - M. Philippe PIGEAU

VICE-PRESIDENTS

M. Sébastien GANE - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Gérard GRONFIER - M. Bernard DURAND - M. Jean-Paul LUARD

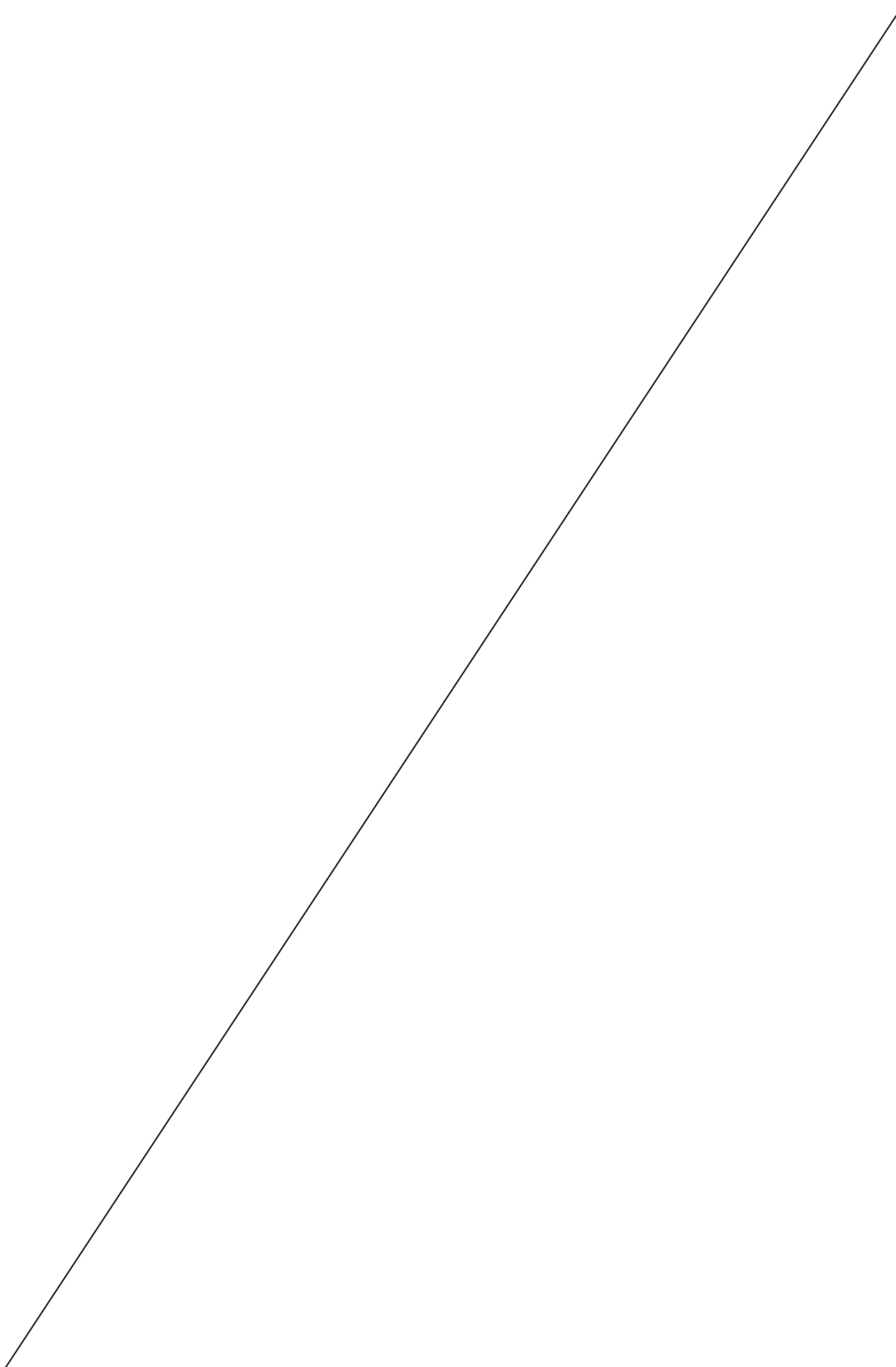
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. CASSIER (pouvoir à M. LUARD)
M. PINTO (pouvoir à M. DURAND)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme LOUIS)
M. BURTIN (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. BAUDIN (pouvoir à M. JAUNET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Isabelle LOUIS



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 02 octobre 2024, devenue exécutoire le 03 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2°, L.2123-1-1°, R.2123-1-1° du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« Au droit de la commune du Breuil, une dizaine de propriétés situées route de Couches (RD 984), entre la rue de Montcroy et la rue de Bellevue, ainsi que quelques propriétés situées en contrebas de la rue de la Liberté, sont régulièrement inondées lors d'épisodes pluvieux importants.

Dans le cadre du diagnostic hydraulique, un programme de travaux a été établi comprenant la réalisation de trois bassins :

1. A l'amont de la rue Claude Debussy (au nord du lotissement de Bellevue),
2. Au nord du lotissement Charleville, à proximité du site de l'IME,
3. Au nord du site de l'ESAT rue de Montcroy.

Les deux premiers bassins ont été construits et la Communauté Urbaine Creusot Montceau souhaite aujourd'hui réaliser le troisième bassin.

Une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte non alloti sera prochainement engagée pour réaliser les travaux de création d'un bassin de rétention, du réseau d'évacuation et d'une noue enherbée. Les travaux sont estimés à 270 000,00 € HT. La durée d'exécution est fixée à 10 semaines.

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser à titre préalable Monsieur le Président à signer le marché à conclure avec l'entreprise qui sera retenue à l'issue de la consultation.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré
DECIDE

- D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché à intervenir avec l'entreprise qui sera retenue à l'issue de la procédure de consultation passée en procédure adaptée, s'agissant de la construction d'un bassin de rétention sur la commune du Breuil pour un coût estimé à 270 000 euros HT et une durée d'exécution de 10 semaines ;
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 12 septembre 2025
et publié, affiché ou notifié le 12 septembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



La secrétaire de séance,
Isabelle LOUIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle LOUIS', written in a cursive style.